

1883-10-28

AFSENDER

Henri Chapu

MODTAGER

Carl Jacobsen

FAKTA

Dokumenttype:
Brev

Afsendersted:
Paris

Modtagersted:
København

Arkivplacering:
Glyptotekets arkiv.
D. Breve til Carl Jacobsen fra franske
billedhuggere, Henri Chapu

DOKUMENTINDHOLD

Om statuen af Jeanne d'Arc.

TRANSSKRIFTION

Paris 28 8bre 1883

Monsieur Jacobsen Jun

J'ai reçu le mandat de 1000 f. que vous avez bien voulu m'envoyer en paiement du plâtre, la Pensée, exposée à Munich, et j'en ai touché le montant à la maison Rotschild frères.

Merci de votre empressement, notre commissaire des Expositions, Mr Lafenestre a télégraphié à Munich, pour que le plâtre vous soit remis, et je joins à cette lettre le reçu même des bas-relief, qui m'avait été donné par la commission de l'Exposition à Paris.

Je suppose que ce reçu ne vous

sera même pas nécessaire, mais je vous prie une fois l'objet en votre possession, d'envoyer ce reçu au commissariat français à Munich, pour sa décharge complète.

Je vous remercie Monsieur de la sympathie que vous témoignez à mes oeuvres, et je dois à cet égard réponse à vos questions.

Je n'ai pas conservé de bons creux de mes oeuvres, excepté de ma statue de Jeanne d' Arc, dont vous pouvez vous procurer le plâtre que je vous avais déjà destiné, au prix du mouleur - je m'y désintéresse complètement, prix analogue aux plâtres de M Dubois.

Je n'ai pu le faire pour la pensée, parce qu'il m'a été fait que 2 épreuves, le moule (embarrassant) a été brisé, je désirais couvrir les frais, vous possédera par conséquent une épreuve presque unique.

J'ai fait deux fois le marbre de ma statue de Jeanne d'Arc, l'une appartient au Musée du Luxembourg de Paris, l'autre est à Chantilly, au Duc d'Aumale, je ne puis répéter une 3^{ème} fois. L'état que possède l'original, m'a fait une faveur en m'accordant une copie, il ne me la donnerait pas de nouveau. C'est le coutume en Italie je sais, mais chez nous ce n'est pas admis.

La Statue de la Jeunesse pour le monument de Regnault, est éditée en bronze chez Barbedienne, le bon creux a aussi été brisé, et j'ai donné le modèle au Musée d'Angers.

La place nous est mesurée à Paris, les loyers très coûteux, et les plâtres sont encombrants, aussi suis-je heureux de leur trouver un placement

honorable, et je vous remercie de l'hospitalité que vous voulez bien
m'accorder si gracieusement dans votre musée.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués

H. Chapu

19 rue du Montparnasse.

5881 - 7.85 N° 10
sera même pas nécessaire,
mais je vous prie une fois l'objet
en votre possession, d'envoyer ce reçu
au Commissariat français à Munich,
pour sa décharge complète.

Je vous remercie Monsieur de
la sympathie que vous témoignez
à mes œuvres, et je dois à cet égard
répondre à vos questions.

Je n'ai pas conservé de bons creux
de mes œuvres, excepté de ma
statue de Jeanne d'Arc, dont vous
pouvez vous procurer le plâtre que
je vous avais déjà destiné, au prix
du mouleur - je m'y disintéresse
complètement, puis analogue aux
plâtres de M. Dubois.

Je n'ai pu le faire pour la Pense,
parce qu'il n'a été fait que 2 épreuves,
le moule (embarrassant) a été brisé, je
desirais couvrir les frais, vous
posséderez par conséquent une épreuve
presque unique.

J'en ai fait 2 fois le marbre de
ma statue de Jeanne d'Arc, l'une
appartient au Musée du Luxembourg
de Paris, l'autre est à Chantilly,
au Duc d'Anhalt, je ne puis
répéter une 3^e fois. L'Etat
qui possède l'original, m'a fait une
faveur en m'accordant une copie, il
ne me la donnerait pas de nouveau,
c'est la coutume en Italie je sais, mais
chez nous ce n'est pas admis.